



Suite de la page 3

valeur ludique. « Les enfants découvrent que se plonger dans un livre n'est pas forcément un effort solitaire, qu'il peut être un moment de plaisir, de partage et de dialogue où adultes et enfants sont égaux devant l'imaginaire », souligne-t-elle. À la fin de chaque histoire, est instauré un échange, une petite discussion sur ce que les enfants ont retenu, sur ce qu'ils pensent, sur leur vécu en rapport avec le récit. « Ils parlent plus facilement car ils font des liens entre leur vie et celle des personnages », observe pour sa part Christophe Di Stefano.

La discussion permet aussi aux enfants de se découvrir autrement. Le groupe en ressort plus soudé et plus respectueux de ceux qui manifestent des difficultés.

Contacts :

- **Seconde Peau**, CHR de la Citadelle – Bd du 12^e de Ligne – 4000 Liège. 04/225.61.87. bruno.fohn@chrcitadelle.be.
- **ASBL BADJE**, rue de Bosnie 22 – 1060 Bruxelles. 02/248.17.29. severine.dourson@badje.be - www.badje.be.
- **ASBL Le Foyer Familial**, rue de Montignies 26 – 6000 Charleroi. 071/32.48.98. foyerfamilial@scarlet.be - www.foyerfamilial.be.
- **AMO Le Cercle**, rue du Midi 12A – 5590 Ciney. 083/21.57.29. amolecercle@gmail.com - www.amolecercle.be.

www.fondshoutman.be

L'eau@la bouche

Lutte contre la pauvreté : 11 autres projets soutenus par le Fonds

- ASBL Le Méridien (Bruxelles) :** « Les vécus et l'expérience des adolescents migrants ou issus de l'immigration, qui évoluent dans des environnements marqués par la précarisation. La parole est donnée aux jeunes. »
- Coordination des haltes accueil de la Communauté française :** « Diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés : le secteur des haltes accueil de la Communauté française. »
- Centre d'éducation familiale « Le Galion », maison d'accueil du CPAS (Peruwelz) :** « Prévention de la rupture scolaire chez l'enfant sans-abri. »
- ASBL RIEPP (Louvain-la-Neuve) :** « Ensemble vers l'inclusion : la co-éducation, vecteur d'inclusion sociale. »
- Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse (CAAJ – Huy) :** « CLES : Coordination Locale pour une Ecole Solidaire. »
- ASBL Article 27 (Bruxelles) :** « La culture, j'y prends pART. »
- ASBL Samusocial (Bruxelles) :** « Permanence du soutien scolaire et activités pédagogiques pour les enfants des familles accueillies au Samusocial de Bruxelles. »

ASBL Lutte contre l'exclusion sociale et Service communal de médiation locale (Molenbeek) :

« Séparation, divorce et coparentalité : les nouveaux rôles parentaux dans le contexte de familles d'origine maghrébine. »

ASBL Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (Liège) :

« Violences conjugales et parentalité. »

AMO Samarcande (Bruxelles) :

« Précarité et placement en IPPJ : des paroles et expériences de vie des jeunes aux représentations sociales des éducateurs. »

SASPE Reine Astrid (La Hulpe) :

« Parents malgré tout. »

Prix d'encouragement 2012 du Fonds Houtman

Trois Prix d'encouragement de 10.000 € chacun ont été décernés aux ASBL Le Creuset, ReMuA et à l'AMO Dynamo (plus d'infos en ligne) par le Fonds Houtman en mai dernier lors d'une cérémonie organisée au Palais des Académies de Bruxelles. Le palmarès de l'événement est disponible sur demande auprès du Fonds Houtman (cbornauw@fondshoutman.be ou 02/543.11.76).



Les lauréats des Prix 2012, entourés par les autorités de l'ONE et du Fonds Houtman - © Antoine Dhelft

Intervention du Fonds Houtman pour l'achat de cadeaux de fin d'année pour les enfants en difficulté

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Fonds Houtman libère un budget global de 7.500 € pour l'achat de cadeaux en faveur d'enfants (0-12 ans) et de familles en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Fonds octroiera un montant de 250 à 400 € à diverses associations ou centres d'accueil situés en Fédération Wallonie-Bruxelles et dont les besoins sont les plus urgents. Les dossiers et demandes doivent être transmis au Fonds au plus tard pour le **lundi 22 octobre 2012**, à l'adresse courrier du Fonds Houtman : Fonds Houtman (ONE), Chaussée de Charleroi 95 à 1060 Bruxelles. Pour davantage d'informations, veuillez contacter Emmanuelle Vermylen (evermylen@fondshoutman.be ou 02/543.11.72).



Les cahiers du Fonds Houtman n° 14 septembre 2012



Dessin d'enfant – projet « L'extrascolaire sans barrière » – ASBL BADJE

DOSSIER "LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ" 1/4

Lutte contre la pauvreté et approche des publics précarisés **2-3**

ECHOS FONDS **4**

- Lutte contre la pauvreté : 11 autres projets
- Prix d'encouragement 2012 du Fonds Houtman
- Intervention du Fonds Houtman pour l'achat de cadeaux de fin d'année pour les enfants en difficulté

ÉDITO

Rien n'est plus parlant que l'extrait de l'annuaire fédéral 2012 sur la pauvreté montrant que près de 20 % de la population infantile belge vit sous le seuil de pauvreté, tel qu'il est défini par l'Union européenne. Ce même constat est fait par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), qui n'a pas manqué de montrer la tendance annuelle à l'augmentation de ce phénomène inquiétant en Belgique.

La pauvreté commence par la précarité. La définition de la précarité selon Joseph Wresinski en 1987 met en évidence l'insécurité qui résulte de cette précarité des conditions de vie et la grande pauvreté à laquelle elle aboutit. Conscient de l'importance immense de ces problèmes pour l'enfance aujourd'hui et pour l'exercice de la parentalité, le Fonds Houtman a décidé d'inscrire à son programme d'actions le thème de la lutte contre la pauvreté pour deux années consécutives (2009 et 2010). Une quinzaine d'équipes de chercheurs et d'acteurs de terrain a présenté des projets dignes d'être soutenus. Lesquels tentent, à différents niveaux et sur différents plans, d'agir sur la pauvreté et/ou sur ses conséquences sur le développement de l'enfant.

La pauvreté est souvent synonyme aussi d'exclusion, de sentiments de honte, de sentiments d'indignité, de mépris et de rejet. Il est impossible de faire le relevé des conséquences destructrices de la précarité sur l'avenir de l'enfant comme sujet responsable de sa vie. On lira aussi avec intérêt le rapport du Délégué général aux droits de l'enfant à ce sujet.

Les premiers résultats des actions et recherches-actions soutenues par le Fonds Houtman sont dès à présent disponibles ; le présent numéro étant consacré au résultat du travail de 4 équipes. Un traitement identique sera réservé aux 11 autres équipes, dont les travaux feront l'objet d'un numéro spécial lors de leur clôture. Un colloque sur ce thème sera également organisé fin 2013. Le Fonds Houtman se félicite d'être entré résolument dans cette thématique, à côté d'autres grands thèmes ayant déjà fait l'objet d'une publication dans les Cahiers du Fonds ou destinés à de nouveaux numéros dans l'avenir. Ces grands thèmes sont le soubassement de ce qui devrait faire la citoyenneté et la solidarité dans une société plus juste.

Prof. Marc Vaincel,
Administrateur Général du Fonds Houtman.

Éditeur responsable : M. Vaincel, Avenue de la Toison d'Or 60C, 1060 Bruxelles (Belgique).
Tél. +32 (0)2 543 11 71
Fax : +32 (0)2 543 11 78
www.fondshoutman.be

Coordination : Texto asbl
Tél. +32 (0)4 220 96 50
Fax : +32 (0)4 222 30 45
www.texto.be

Création graphique :
www.texto.be

Travail journalistique :
Agence Alter - Pascale Meunier

Lutte contre la pauvreté et approche des publics précarisés

**Grande précarité matérielle, sociale, psychologique...
À Liège, Ciney, Charleroi ou encore à Bruxelles, plusieurs associations vont au-devant des familles qui vivent ces situations. Leur but ? Améliorer leurs conditions de vie et, en particulier, celles des enfants.**

La précarité menace l'exercice de la parentalité

Environ 19 % de la population infantile vit en situation de précarité en Belgique, c'est-à-dire dans une famille dont le revenu est situé sous le seuil de pauvreté défini par l'Union européenne. La pauvreté est sans doute la condition de vie qui a la plus grande influence négative sur le bien-être, le développement et l'avenir des enfants.

Source : SPP (service public de programmation) Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Économie sociale et Politique des Grandes Villes, Annuaire fédéral 2012 sur la pauvreté en Belgique.

« Seconde Peau – Parentalité : Étape et APALEM Unis »

L'objectif de ce projet est d'élargir l'offre de services en soutien à la parentalité à Liège en faveur des populations socialement et psychologiquement précarisées. « *Nous proposons une démarche proactive autour de la naissance car, si l'arrivée d'un enfant dans une famille est le plus souvent un événement heureux, il est aussi déstabilisant* », explique Bruno Fohn, psychologue du Service universitaire de Gynécologie-Obstétrique du CHR de la Citadelle (Liège) et membre du comité de pilotage du projet. La grossesse en elle-même, le post-partum, le début de la vie en famille avec l'enfant sont autant de moments où les modifications rapides et profondes de la dynamique familiale peuvent révéler des fragilités et compromettre le développement harmonieux de l'enfant. « *Entre difficultés relationnelles et négligence ou maltraitance avérée, l'éventail des réactions est large* », dit-il.

Les interventions de Seconde Peau dans le cadre du projet soutenu par le Fonds Houtman se font sur deux tableaux, la pratique de terrain et la mise en réseau. Le premier aspect, l'accompagnement à domicile d'une vingtaine de familles, est assuré par une psychologue et une psychomotricienne. Elles agissent au niveau de l'enfant, des parents et de leurs interactions. « *L'approche est double. Soit via l'enfant grâce à des massages ou des activités psychomotrices, à réaliser avec les parents, qui le stimulent et qui servent de point de départ au transfert de compétences*

éducatives, relationnelles et communicationnelles, explique B. Fohn. *Soit via les parents avec une prise en charge des difficultés psychologiques et relationnelles qui ont un impact sur le développement et le bien-être de l'enfant.* »

Le second aspect consiste en l'organisation de réunions de mise en réseau formatives qui rassemblent les intervenants d'une situation particulière et qui retracent, en commun, la chronologie des événements devant un public de professionnels de la périnatalité et de la petite enfance. Seconde Peau souhaite apporter un éclairage plus large sur les logiques d'intervention de chacun, sur les contraintes et les limites. « *Autrement dit, voir comment les intervenants s'articulent entre eux et par rapport aux familles et aux bénéficiaires avec lesquels ils travaillent* », résume B. Fohn. Les familles en contact avec de multiples intervenants et des professionnels de secteurs différents, qui ont chacun des mandats spécifiques, peuvent être désorientées et saturées par la multiplication des avis. Pour les promoteurs du projet, un cadre clair aide à la constitution d'une enveloppe structurante et bienveillante et permet aux familles de retrouver des repères.

« L'extrascolaire sans barrière »

La fédération pluraliste bruxelloise BADJE (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) défend le droit de tous les enfants au repos, aux loisirs et à la culture. Avec le soutien du Fonds Houtman, elle a lancé une nouvelle initiative : l'extrascolaire sans barrière. « *De nombreux enfants issus de milieux vivant la précarité et la grande pauvreté restent en marge de l'extrascolaire, constate Séverine Dourson, qui pilote ce projet. Leurs familles ne trouvent pas la porte d'entrée aux activités ou n'imaginent pas qu'elles leur sont accessibles.* »

Bien que sensibles à la question de l'accueil de ces enfants, les professionnels ne disposent pas toujours

des outils nécessaires pour aller à leur rencontre et les accueillir dans les meilleures conditions. Les barrières que ces familles doivent franchir ne sont pas liées uniquement à l'aspect économique mais également à la qualité de l'information et du contact avec les professionnels et des préjugés mutuels.

BADJE a mis au point un dispositif gratuit d'accompagnement de ces professionnels. Des rencontres ont été organisées en collaboration avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté sur des thèmes et questionnements récurrents dans les milieux d'accueil. Une boîte à idées pour l'approche des publics précarisés et un répertoire des associations qui travaillent avec ces publics ont été diffusés. « *Nous avons également proposé des séances de sensibilisation des enfants sur le thème de l'exclusion et de la solidarité ainsi qu'un renfort d'équipe. En mettant un animateur à disposition pour une activité, on vise à rendre le milieu d'accueil plus accessible.* » Ces outils peuvent aussi être très utiles pour permettre à un public déjà présent, mais qui décroche, de trouver sa place dans les activités proposées.

« Les Ani-mots – écrire, dessiner et raconter pour agir sur les facteurs de paupérisation dans l'enfance »

Le Foyer Familial, à Charleroi, héberge temporairement des femmes en difficulté et leurs enfants. Animation, travail éducatif, accompagnement social et psychologique leur sont proposés. C'est un endroit où déposer ses souffrances, se reconstruire, se ressourcer, prendre le temps de reprendre confiance en soi. « *Ces familles vivent des situations très lourdes, observe Anne Gasia, éducatrice. Précarité de leur sécurité physique, parfois à cause de violences conjugales, précarité matérielle qui entraîne la perte du logement et des difficultés à assumer les besoins primaires, précarité psychologique qui se traduit entre autres par une faible estime de soi, des difficultés de contrôle des émotions, une pauvreté des ressources cognitives...* »

Les enfants ne sont pas de simples spectateurs de cette tourmente, ils en sont aussi les victimes. L'équipe a constaté qu'elle manquait d'outils ludiques pour aborder ces situations avec eux. D'où l'idée d'en créer un. Ainsi est né l'ouvrage « *Les Ani-mots – Histoires à lire et à partager* », quatre histoires, suggérées par les animateurs et psychologues du Foyer Familial, mises en mots et illustrées par les enfants eux-mêmes et nourries par leur vécu.

Pour Marie Kegels, psychologue, l'objectif d'Ani-mots est avant tout de favoriser chez les enfants des facteurs de résilience, « *de leur permettre de reconnaître et d'exprimer leurs émotions, d'expliquer leur histoire dans un lieu sécurisant, de partager leurs stratégies face aux violences quotidiennes.* »

Le projet « Ani-mots » concerne aussi les mamans. Il a pour objectif de leur faire découvrir et entendre le point de vue de leur enfant à propos de leurs difficultés de vie et des rôles parentaux. « *Nous leur proposons un outil pour amorcer le dialogue avec leur enfant en dehors des cadres institutionnels* », résume Anne Gasia.

Ce projet devrait permettre également à d'autres professionnels de l'enfance de disposer d'un nouvel outil pour travailler l'expression et la reconnaissance des émotions, et pour ouvrir le dialogue autour des problématiques abordées dans le livre.

« Les Carabistouilles de Batifoline »

L'AMO Le Cercle, à Ciney, a créé dans le cadre de ce projet un espace de littérature pour les 5-8 ans principalement issus d'un milieu socialement défavorisé.

En classe ou le mercredi après-midi, les « Carabistouilles » permettent aux enfants de participer à une activité culturelle, d'apprendre à collaborer, d'évoluer dans le respect de l'autre, de reconnaître leurs compétences respectives et d'apprendre les règles de vie en groupe. Ces séances ont aussi pour but de leur faire tout simplement découvrir le livre (synonyme pour certains d'échec et d'exclusion) et de leur rendre accessibles des lieux culturels comme la bibliothèque ou le théâtre.

Les séances abordent différents thèmes en lien avec les préoccupations des enfants : l'estime de soi, les différences, les émotions, l'entraide et la solidarité ou encore la citoyenneté. Hélène Godart, assistante sociale, et Christophe Di Stefano, éducateur, sont les responsables du projet. « *Le thème choisi aide les enfants à reconnaître et à exprimer leurs soucis tandis que le livre favorise la relation de partage, de communication et de plaisir.* »

Le volet proposé aux écoles permet à un groupe-classe de découvrir une dynamique relationnelle qui développe la solidarité, la coopération et l'entraide. « *Le livre y est abordé dans un nouveau contexte, hors de l'effort, de la difficulté et de la contrainte* », dit Hélène Godart. Hors du cadre scolaire, les animations redonnent au livre sa